

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 29 janvier 2021	N° 2021-4

Convocation du 22 janvier 2021

Aujourd'hui vendredi 29 janvier 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Dominique ALCALA à M. Jérôme PEScina
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h50
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST à partir de 17h25
M. Bernard Louis BLANC à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h
Mme Céline PAPIN à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 16h20
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Claudine BICHET à partir de 12h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 17h11
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h11
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h15
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 14h35
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 15h à 16h
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 16h
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h40
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOLET à partir de 14h45
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF à partir de 14h45
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Olivier CAZAUX à partir de 11h30
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 13h
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 12h
M. Franck RAYNAL à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 15h
Mme Marie RECALDE à M. Serge TOURNERIE de 11h à 12h40
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Marie RECALDE à partir de 17h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 15h10

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 29 janvier 2021	Délibération
	Secrétariat général Direction des assemblées métropolitaines	N° 2021-4

Bureau métropolitain : Election de deux Conseillers métropolitains

Monsieur Alain ANZIANI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Il convient de procéder à l'élection de deux Conseillers métropolitains siégeant au Bureau sur les deux postes actuellement vacants en raison du décès de Madame Emmanuelle AJON et de la démission de Monsieur Maxime GHESQUIERE, selon les modalités définies aux articles L.5211-2, L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), c'est-à-dire, au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

L'article L.2122-10 du CGCT permettant désormais de procéder au remplacement d'un Conseiller métropolitain en conservant le rang correspondant à la vacance à combler, il vous est donc proposé de pourvoir, selon le rang établi par délibération 2020/0141 du 17 juillet 2020, les sièges de 2^{ème} et de 5^{ème} Conseiller métropolitain.

Les groupes politiques Métropole Commune (s) et Renouveau Bordeaux Métropole ne prennent pas part au vote.

Poste de 2^{ème} Conseiller métropolitain

La candidature de Monsieur Stéphane PFEIFFER est présentée.

Chaque élu a été invité à voter à l'appel de son nom, et le dépouillement initial donne le résultat suivant :

1^{er} tour :

- Votants : 65
- Bulletins trouvés dans l'urne : 65
- Bulletins blancs ou nuls : 5 blancs et 1 nul

- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 59
- Majorité absolue : 30

Monsieur Stéphane PFEIFFER a obtenu 57 voix.
Monsieur Baptiste MAURIN a obtenu 2 voix.

Poste de 5^{ème} Conseiller métropolitain

La candidature de Monsieur Baptiste MAURIN est présentée.

Chaque élu a été invité à voter à l'appel de son nom, et le dépouillement initial donne le résultat suivant :

1^{er} tour :

- Votants : 65
- Bulletins trouvés dans l'urne : 65
- Bulletins blancs ou nuls : 3 blancs et 1 nul
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 61
- Majorité absolue : 31

Monsieur Baptiste MAURIN a obtenu 59 voix.
Monsieur Stéphane PFEIFFER a obtenu 2 voix.

Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames et Messieurs de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L.5217-1, L.5217-18, L.5211-2, L.5211-10, L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT,

VU la loi n°2014-48 du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique et à l'affirmation des métropoles,

VU le décret n° 2014-1599 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée « Bordeaux Métropole »,

VU la délibération du Conseil métropolitain 2020/0140 du 17 juillet 2020, par laquelle celui-ci a adopté la composition du Bureau métropolitain et la détermination du nombre de Vice-présidents et de Conseillers métropolitains membres du Bureau,

VU la délibération du Conseil métropolitain 2020/0141 du 17 juillet 2020, par laquelle celui-ci a adopté le tableau des Vice-présidents et des Conseillers métropolitains membres du Bureau de Bordeaux Métropole,

VU le courrier de démission de Monsieur Maxime GHESQUIERE en date du 27 janvier 2021,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT qu'à l'issue des opérations électorales auxquelles il a été procédé, Monsieur Stéphane PFEIFFER a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour pour le poste de 2^{ème} Conseiller métropolitain,

CONSIDERANT qu'à l'issue des opérations électorales auxquelles il a été procédé, Monsieur Baptiste MAURIN a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour pour le poste de 5^{ème} Conseiller métropolitain,

DECIDE

Article 1 :

Monsieur Stéphane PFEIFFER ayant obtenu la majorité requise des suffrages exprimés, est élu en qualité de 2^{ème} Conseiller métropolitain membre du Bureau, et est installé à ce rang au tableau des Vice-présidents et des Conseillers métropolitains membres du Bureau de Bordeaux Métropole.

Article 2 :

Monsieur Baptiste MAURIN ayant obtenu la majorité requise des suffrages exprimés, est élu en qualité de 5^{ème} Conseiller métropolitain membre du Bureau, et est installé à ce rang au tableau des Vice-présidents et des Conseillers métropolitains membres du Bureau de Bordeaux Métropole.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Désignations effectuées.

Ne prend pas part au vote : Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CAZABONNE, Monsieur CAZENAVE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Madame DUMAS, Monsieur DUPRAT, Madame FAHMY, Monsieur FLORIAN, Monsieur GARRIGUES, Madame HELBIG, Madame JUSTOME, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MARI, Monsieur MILLET, Madame MILLIER, Monsieur MORETTI, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Monsieur PEScina, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur SUBRENAT, Monsieur TROUCHE, Madame VERSEPUY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 janvier 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 JANVIER 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 29 JANVIER 2021	le Président,
	Monsieur Alain ANZIANI